ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Retard d'installation des antennes 4G dans les îles Loyauté

Question écrite n° 8080

Texte de la question

M. Nicolas Metzdorf attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des outre-mer, sur les retards persistants dans l'installation des infrastructures de téléphonie mobile dans les îles Loyauté, en Nouvelle-Calédonie. Malgré les engagements pris par l'État et les efforts menés localement par l'Office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie (OPT-NC), plusieurs zones des îles Loyauté restent aujourd'hui en situation de « zone blanche », c'est-à-dire sans couverture mobile suffisante. Cette situation, signalée de longue date, nuit à l'égalité d'accès aux services publics, aux appels d'urgence, à la connectivité des entreprises et à l'inclusion numérique. L'OPT-NC a fixé un objectif de couverture de 98 % à l'horizon 2025 avec le déploiement généralisé de la 4G. Toutefois, plusieurs localités des îles Loyauté demeurent sans accès au réseau mobile, y compris à proximité de bâtiments publics, de lieux de vie et d'activité économique. Ce décalage entre les annonces et la réalité suscite une attente forte des populations concernées. Il lui demande de bien vouloir communiquer le calendrier précis de déploiement des équipements permettant une couverture mobile complète des îles Loyauté, ainsi que les mesures que l'État entend mettre en œuvre pour garantir à tous les citoyens de Nouvelle-Calédonie un accès égal aux infrastructures numériques essentielles.

Données clés

Auteur : M. Nicolas Metzdorf
Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1re circonscription) - Ensemble pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8080
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Outre-mer
Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 1er juillet 2025, page 5705